



## HONORAIRES

(Montants maximum)

(En vigueur à compter du 01/08/2024)

### TRANSACTION (maisons, appartements, terrains, immeubles...)

Prix net vendeur € TTC *	Honoraires TTC * en%	Prix net vendeur € TTC *	Honoraires TTC * en%
De 1 à 50 000 €	Forfait de 3 000€	De 300 001 à 400 000 €	6 %
De 50 001 à 100 000 €	Forfait de 4 500€	De 400 001 à 550 000 €	5,5 %
De 100 001 à 150 000 €	7,5 %	De 550 001 à 700 000 €	5 %
De 150 001 à 200 000 €	7 %	De 700 001 à 1 000 000 €	4,5 %
De 200 001 à 300 000 €	6,5 %	Au delà de 1 000 000 €	4 %

**Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur**

\* TVA incluse au taux légal en vigueur le jour de la réitération de l'acte authentique, et honoraires arrondis à la centaine inférieure.

- Une **dérogation** à la baisse de ce barème d'honoraires ne peut être qu'exceptionnelle et justifiée, pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente (préconisations de la DGCCRF, Arrêté du 10/01/17, Loi ALUR du 14/03/14).
- Pour les **biens neufs (VEFA)**, le barème appliqué sera celui du promoteur selon le mandat de commercialisation signé entre les parties.
- Pour les **délégations de mandat** les honoraires appliqués seront ceux inscrits au mandat de vente initial entre le(s) propriétaire(s) et le mandataire.
- Pour les **mandats de recherche**, le barème reste identique et la charge des honoraires sera supportée par le mandant, c'est-à-dire l'acquéreur.
- HONORAIRES D'ESTIMATION : - bien jusqu'à 100m<sup>2</sup> de superficie : 150 Euros \*
  - bien de 100m<sup>2</sup> à 150m<sup>2</sup> de superficie : 200 Euros \*
  - bien de 150m<sup>2</sup> à 200m<sup>2</sup> de superficie : 250 Euros \*
  - bien supérieur à 200m<sup>2</sup> de superficie : 400 Euros \*

#### Agence Des Sables

24 Rue Panhard Levassor – 33510 Andernos-les-Bains – 06.22.49.66.94  
SARL capital 1 000 € - RCS Bordeaux 881 796 114 – Code APE 6831Z  
Transactions immobilières sans détention de fonds – MMA 146323023  
CPI CCI Bordeaux 3301 2020 000 044 796  
[www.agencedessables.fr](http://www.agencedessables.fr)



## HONORAIRES

(Montants maximum)

(En vigueur à compter du 01/08/2024)

### LOCATION

Honoraires TTC \*\*

Baux d'habitation (soumis à la Loi n°89-462 du 6 juillet 89)	A la charge du BAILLEUR	A la charge du LOCATAIRE
<b>Entremise et négociation</b>	1 % *	Offert
<b>Visites / Constitution du dossier / Rédaction du bail</b>	6 % *	6 % *
<b>Etat des lieux</b>	1 % *	1 % *
<b>Dans la limite du plafond légal:</b> (Art.5 Loi 6 juillet 89/Décret 2014-890 du 1 août 2014) <b>dont :</b> - Visites / Constitution du dossier / Rédaction du bail - Etat des lieux	11 € / m <sup>2</sup> habitable  8 € / m <sup>2</sup>  3 € / m <sup>2</sup>	11 € / m <sup>2</sup> habitable  8 € / m <sup>2</sup>  3 € / m <sup>2</sup>
<b>Locaux commerciaux / professionnels</b> <b>Entremise/ négociation/ visites/ constitution du dossier / état des lieux</b> <b>Rédaction du bail</b>	  10 % *	  10 % *

\*du montant du loyer annuel HC

\*\* TVA incluse au taux légal en vigueur le jour de la signature du bail, et honoraires arrondis à la dizaine inférieure.

### Agence Des Sables

24 Rue Panhard Levassor – 33510 Andernos-les-Bains – 06.22.49.66.94  
SARL capital 1 000 € - RCS Bordeaux 881 796 114 – Code APE 6831Z  
Transactions immobilières sans détention de fonds – MMA 146323023  
CPI CCI Bordeaux 3301 2020 000 044 796  
[www.agencedessables.fr](http://www.agencedessables.fr)